

## D2025-282

### Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023

**i**

#### A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
  - par mail à [procedure@autorite-transports.fr](mailto:procedure@autorite-transports.fr)

**Le formulaire de déclaration** se décompose en deux parties :

- *Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;*
- *Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.*

## DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

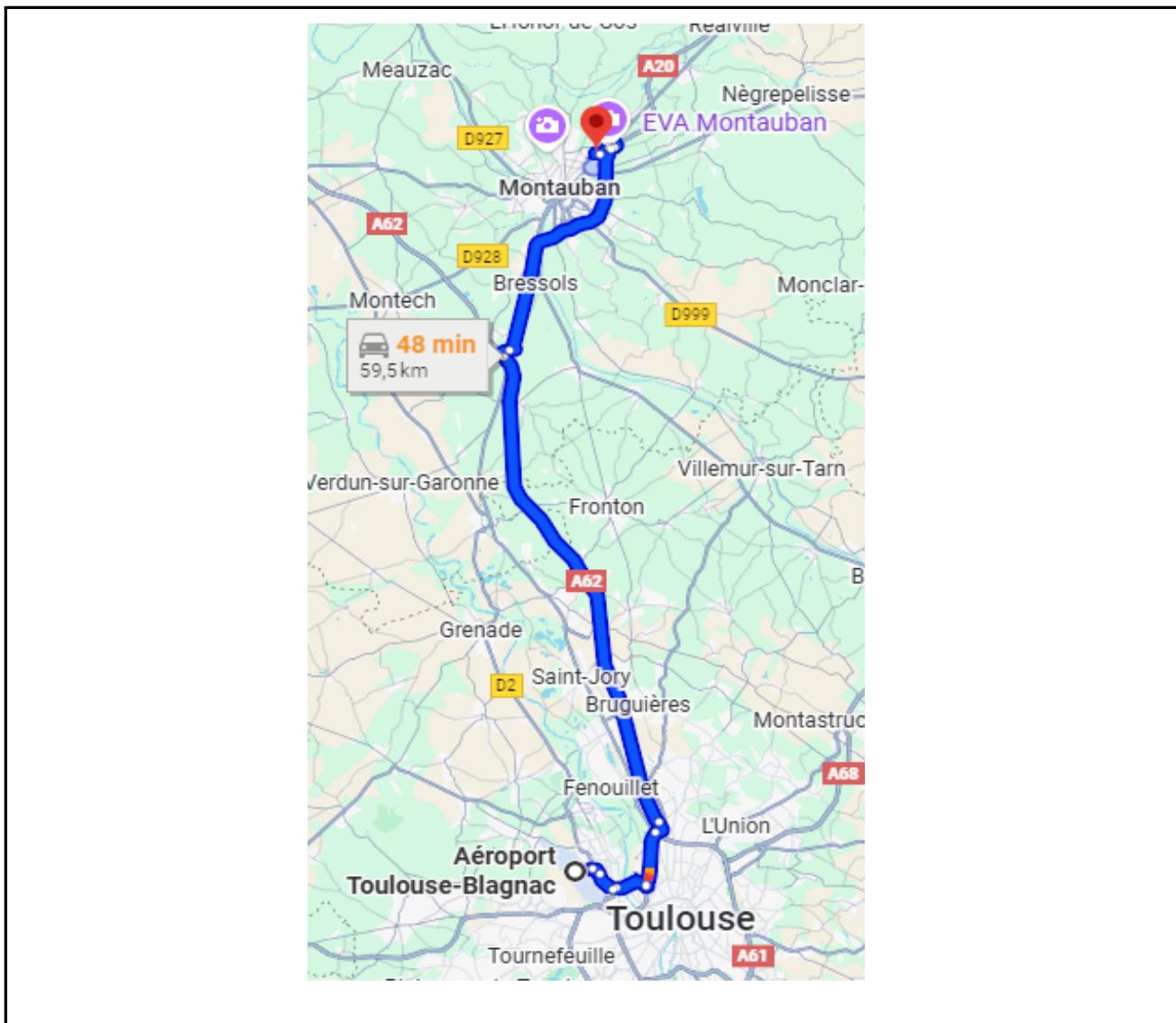
### Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports <sup>1</sup>	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris
Liaison déclarée	
<p>S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017- xxx) et les modifications apportées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré</li> <li>• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés</li> <li>• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%</li> <li>• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés</li> </ul>	Non  Non  Non  Non
Origine <sup>2</sup> de la liaison  (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Toulouse (Blagnac Airport)  Aéroport Toulouse-Blagnac 31700 Blagnac  Latitude 43.630438 - Longitude 1.3745
Destination <sup>3</sup> de la liaison  (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Montauban (Aussone)  Route du Nord Arrêt de bus "Aussone" de la ligne C 82000 Montauban  Latitude 44.0447059413944 - Longitude 1.38971242197508

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	1 Itinéraire Toulouse (Blagnac Airport) - Montauban (Aussone)
Temps de parcours (en heures et minutes)	50 minutes	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	2 Fréquence Hebdomadaire Toulouse (Blagnac Airport) - Montauban (Aussone)

Itinéraire Toulouse (Blagnac Airport) - Montauban (Aussone)

Itinéraire Toulouse (Blagnac Airport) - Montauban (Aussone)



Pièce Jointe N° 2 :

**Fréquence Hebdomadaire Toulouse (Blagnac Airport) - Montauban (Aussone)**

**Fréquence Hebdomadaire Toulouse (Blagnac Airport) - Montauban (Aussone)**

Jour/Itinéraire	Départs de		Départs de	
	Toulouse (Blagnac Airport) - Montauban (Aussone)		Montauban (Aussone) - Toulouse (Blagnac Airport)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	09h50	10h45	14h50	15h45
Mardi	09h50	10h45	14h50	15h45
Mercredi	09h50	10h45	14h50	15h45
Jeudi	09h50	10h45	14h50	15h45
Vendredi	09h50	10h45	14h50	15h45
Samedi	09h50	10h45	14h50	15h45
Dimanche	09h50	10h45	14h50	15h45
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14

Nombre de semaine : 52